

Cahier des Charges

FINALES REGIONALES

FEMININES LE 16 MAI 2026

JEUNES LE 17 MAI 2026





PRÉSENTATION

01

La ligue régionale Bourgogne Franche Comté de rugby organise les finales féminines et jeunes le 16 et 17 mai 2026. Ces finales ont pour objectif de faire jouer les qualifiés de chaque compétition.

02

La ligue régionale de Bourgogne Franche Comté de rugby est l'organisateur des compétitions finales féminines et jeunes le 16 et 17 mai 2026. Afin de proposer les finales féminines et jeunes, elle s'appuiera sur un organisateur qui aura la charge opérationnelle et financière de mettre en place ces finales.

03

Ce cahier des charges est destiné à l'organisateur des finales. Il a pour objectif de répertorier l'ensemble des structures et missions à prévoir dans le cadre de l'organisation des finales et ainsi d'accompagner les organisateurs dans la préparation et le déroulement des finales.

1. INFRASTRUCTURES



Title Here



Title Here



Title Here

Les conditions générales d'organisation

L'organisateur doit respecter les conditions ci-après :

- Être une entité affiliée à la FFR.
- Être en capacité d'accueillir 12 équipes (6 équipes M16 et 6 équipes M18) (soit 216 joueurs et leur staff au minimum) par journée
- Disposer des espaces et infrastructures nécessaires en fonction du nombre d'équipes présentes
- Respecter les modalités du cahier des charges (administratif, sportif, médical, marketing, communication, règlement,...).

INFRASTRUCTURES

L'infrastructure d'accueil doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- site unique avec parking minimum 60 places disponibles sur les 2 jours
- au minimum **2 terrains attenant en herbe donc 1 avec tribune, homologués par la FFR**, tracé et respectant les normes de sécurité et plaine de jeux dédiés aux échauffements des équipes
- Vestiaire pour les arbitres
- 6 vestiaires joueurs
- Une zone d'accueil et administratif (contrôle des licences, feuilles de matchs)
- Une zone médicale, de récupération (antenne de secours et médecin)
- Une zone couverte (club house ou chapiteau) servant à la restauration des équipes

LOGISTIQUE



- Ramasseurs de balles
- Sonorisation sur terrain honneur avec micro portable
- Réservation de quelques chambres pour les organisateurs et élus (environ 5 personnes)

SPORTIF



➤ Organisation à la charge de la ligue

MEDICALE



Toutes les dispositions devront être prises afin d'assurer la sécurité et l'assistance médicale nécessaire au cours de cette manifestation, cela pour les participants comme pour le public.

Selon les règlements généraux de la Fédération Française de Rugby : Lorsqu'un club organise des finales et quels que soient les effectifs, il est recommandé de prendre les dispositions suivantes :

- Avoir les coordonnées du médecin de service le plus proche et le moyen de le joindre rapidement,
- Laisser libre un accès pour les véhicules de secours,
- Toutes les dispositions devront être prises afin d'assurer la sécurité et l'assistance médicale nécessaire au cours de cette manifestation, cela pour les participants comme pour le public.

SECURITE



- Le club accueillant devra mettre à disposition 5 dirigeants licenciés à la sécurité par jour
- Le briefing et la répartition seront effectués par la ligue

RESTAURATION



L'organisateur mettra en place sur le site de la compétition un service de restauration à destination des arbitres et de l'équipe d'organisation de la ligue.

Des points d'eau permettant aux équipes de remplir leurs gourdes devront être en libre accès à proximité des terrains.

Buvettes et restauration pour le public (Chaud et froid)

Organisation de la réception finale en fin de journée (Equipes, encadrement, dirigeant et équipes organisatrices)

FINANCES



Toutes les dépenses seront à la charge du club organisateur et tous les bénéfices seront au profit du club organisateur



PROCEDURE

Dépot des dossiers avant le 31 décembre 2025 .

.....

.....



DECISION

Après étude de tous les dossiers la decision sera prise par le comité directeur en début d'année.

.....

.....